



**ASSOCIATION DU HOCKEY
MINEUR DE CHAMBLY**

**Inscription à l'AHM de Chambly
pour les joueuses et joueurs des Villes de Chambly et Carignan**

SAISON 2024 - 2025

La Période d'inscription débute le 1er JUIN 2024

Fermeture des inscriptions par catégories:

- **Junior à M7: 3 août 2024 à 23h59** (des catégories pourraient rouvrir selon les places disponibles le 11 août)
- **Hockey Adapté: 31 décembre 2024** (Pause du 4 au 10 août 2024 inclusivement)

À tout moment, lorsque la limite d'inscription d'une catégorie sera atteinte, l'inscription sera automatiquement mise sur une liste d'attente. Si une place se libère, une demande de paiement sera transmise par courriel. L'inscription sera officielle une fois le paiement complété et le Code d'Éthique du joueur rempli et joint au profil de l'enfant.

Les places seront attribuées selon l'ordre d'inscription.

Hockey Chambly fera tout en son pouvoir pour accommoder le plus de joueurs possibles.

Toutes les inscriptions doivent obligatoirement être faites en ligne et payable **par Carte de crédit seulement**

Pour les familles qui désirent prendre des arrangements de paiements, vous devez préalablement communiquer avec le Président de Hockey Chambly, president@hockeychambly.ca ou le V-P Participation, vprecreatif@hockeychambly.ca. Suite à une entente, l'inscription se fera avec l'aide du Registraire.

NOUVEAUTÉ

Cette saison le code d'éthique joueur doit être enregistré au profil du joueur pour que l'inscription soit confirmée.

Avant de procéder à l'inscription, une fois connecté, aller dans « MON COMPTE » (coin supérieur droit)

Ensuite dans le menu de gauche aller dans « Membres ». Vous devez sélectionner le profil de votre enfant et dans « Documents » vous allez pouvoir ajouter le code d'éthique joueur signé par le parent et le joueur.

Veillez noter que pour chaque enfant, vous devez suivre cette procédure et joindre le code d'éthique joueur correspondant.

Aucune inscription ne sera confirmée (le nom de votre enfant ne sera pas mis sur la liste des joueurs actifs pour la présente saison et ne pourra pas être enregistré dans une équipe) tant que le code d'éthique joueur n'aura pas été joint au profil du joueur, et ce, même si vous avez effectué le paiement en ligne.

Le code d'éthique joueur doit être signé par le joueur et le parent, à l'exception des joueurs (M7) nés en 2018, 2019 et 2020, ou seulement le parent doit signer le code d'éthique joueur et des joueurs (Junior) nés en 2003, 2004, 2005 et 2006 ou seulement le joueur doit signer le code d'éthique joueur.

Le code d'éthique joueur est disponible en allant sur le lien ci-dessous :

[Code éthique du joueur](#)

CHANGEMENT CONCERNANT L'INSCRIPTION DES FILLES

Suite à une directive de Hockey Québec, toutes les filles (profil HCR) de la province ont été rapatriées sous une Association Féminine (organisation primaire). Ceci dans le but provincialement d'être en mesure de sortir des rapports sur le nombre de filles, voir où elles évoluent, évaluer la rétention, faire la promotion, etc.

Pour nos joueuses de Chambly et Carignan qui étaient membres de l'AHM de Chambly, leur dossier ont tous été transférés à [l'Association de Hockey Féminin du Richelieu](#).

Les filles qui voudront jouer dans le hockey mixte et s'inscrire à Chambly devront communiquer avec notre Registraire à registraire@hockeychambly.ca et faire une demande de partage du profil HCR de la joueuse en donnant son **Nom et Date de naissance**. Cette étape devra être faite tous les ans.

Nouvelle joueuse :

Pour une nouvelle joueuse qui voudrait s'inscrire au hockey mixte, vous devrez communiquer avec M. Francis Ferland à registraire@hockeyfemininrichelieu.ca avec en cc registraire@hockeychambly.ca et lui faire parvenir les preuves de résidence et d'attestation de naissance, afin qu'il puisse créer son profil HCR dans l'Association de Hockey Féminin du Richelieu. Une fois complété, notre Registraire pourra faire une demande de partage du profil HCR de la nouvelle joueuse pour vous permettre de procéder à son inscription à Hockey Chambly,

Pour avoir de l'information sur le Hockey Féminin, vous pouvez communiquer avec Mme Stéphanie Lévesque president@hockeyfemininrichelieu.ca ou visiter le site web de [l'Association de Hockey Féminin du Richelieu](#).

JOUEURS SÉLECTIONNÉS AVEC LA STRUCTURE AAA DU CF

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Le registraire enverra un lien privé vers la Boutique Inscriptions AAA aux joueurs sélectionnés pour les équipes M15 Élite/AAA et M13 Élite/AAA du Collège Français. L'inscription à l'AHM de Chambly doit être effectuée via ce lien pour éviter de payer des frais qui ne s'appliquent pas aux joueurs de la structure. Cela permet d'éviter de demander un remboursement ultérieur.

Veillez noter que l'inscription du joueur à l'AHM de Chambly doit être effectuée via ce lien afin d'éviter de payer des frais inutiles qui ne s'appliquent pas aux joueurs de la structure. Cela vous permettra d'éviter toute demande de remboursement ultérieure.

Il est important de souligner que pour jouer au sein de la Structure, un joueur sélectionné au niveau AAA doit s'inscrire auprès de son AHM.

Pour ceux qui n'ont pas été confirmés ce printemps et qui doivent poursuivre le camp de sélection en août, l'inscription à l'AHM de Chambly doit être effectuée de manière standard entre le 1^{er} juin et le 31 juillet. Si ces joueurs sont sélectionnés à la fin août, un remboursement des frais non-applicables sera effectué une fois la sélection confirmée par la Structure du CF.

Du 1er juin au 30 juin 2024

INSCRIPTION AU TARIF HÂTIF

Possibilité de payer **en 2 versements** par carte de crédit lors de l'inscription. Voici comment se décompose le plan de paiement :

1. Paiement initial lors de l'inscription :

- **30% des frais d'inscription**
- **La totalité du supplément pour tournoi**
- **La totalité des frais d'administration**

2. Deuxième versement automatiquement prélevé le 31 août 2024 :

- **Le montant restant des frais d'inscription (soit 100% du montant restant)**

Du 1er juillet au 3 août 2024

INSCRIPTION AU TARIF RÉGULIER

Possibilité de payer **en 2 versements** par carte de crédit lors de l'inscription. Voici comment se décompose le plan de paiement :

1. Paiement initial lors de l'inscription :

- 30% des frais d'inscription
- La totalité du supplément pour tournoi
- La totalité des frais d'administration

2. Deuxième versement automatiquement prélevé le 31 août 2024 :

- Le montant restant des frais d'inscription (soit 100% du montant restant)

À compter du 11 août 2024

INSCRIPTION AU TARIF RÉGULIER

Les inscriptions dans les catégories réouvertes à partir du 11 août 2024 exigeront un paiement intégral lors de l'inscription, **en un seul versement.**



COÛT SAISON 2024-2025

Division	Junior**	M18	M15	M13	M11	M9	M7 (MAHG 2)	M7 (MAHG 1)	M7 (MAHG 0)	Hockey Adapté (TSA)**
Années de naissance	2003-2004- 2005-2006***	2007-2008-2009	2010-2011	2012-2013	2014-2015	2016-2017	2018	2019	2020	2018 à 2007
Tarif Hâtif - Frais d'inscription du 1er juin au 30 juin 2024	545 \$	485 \$	485 \$	395 \$	395 \$	380 \$	305 \$	305 \$	230 \$	270 \$
Tarif Régulier - Frais d'inscription à compter du 1er juillet 2024	645 \$	585 \$	585 \$	495 \$	495 \$	480 \$	405 \$	405 \$	330 \$	270 \$
Les Frais d'affiliation sont inclus dans les Frais d'inscription et sont non-remboursable après le début de la première activité selon la catégorie concernée										
Cotisation Hockey Canada	3,94 \$	3,94 \$	3,94 \$	3,94 \$	3,94 \$	3,94 \$	3,94 \$	3,94 \$	3,94 \$	3,94 \$
Cotisation Hockey Québec	34,32 \$	34,32 \$	34,32 \$	34,32 \$	34,32 \$	34,32 \$	17,07 \$	17,07 \$	17,07 \$	17,07 \$
Cotisation Hockey Richelieu	8,50 \$	8,50 \$	8,50 \$	8,50 \$	8,50 \$	8,50 \$	8,50 \$	8,50 \$	8,50 \$	0,00 \$
Assurances	41,35 \$	30,45 \$	30,45 \$	30,45 \$	30,45 \$	30,45 \$	30,45 \$	30,45 \$	30,45 \$	30,45 \$
Frais d'affiliation Totaux	88,11 \$	77,21 \$	77,21 \$	77,21 \$	77,21 \$	77,21 \$	59,96 \$	59,96 \$	59,96 \$	51,46 \$
Frais d'Administration AHMC *	15 \$	15 \$	15 \$	15 \$	15 \$	15 \$	15 \$	15 \$	15 \$	15 \$
* Non Remboursable										
Supplément pour Tournoi/Festival*	0 \$	175 \$ (3 tournois)	185 \$ (3 tournois)	200 \$ (3 tournois)	200 \$ (3 tournois)	150 \$ (2 tournois)	100 \$ (2 festivals)	100 \$ (2 festivals)	100 \$ (2 festivals)	100 \$ (événements)
* Non-remboursable une fois les équipes composées. / Pour le Junior, les frais de tournoi devront être payé au moment de l'inscription à un tournoi.										
COÛT TOTAL DES FRAIS FACTURÉS 2024-2025										
du 1er juin au 30 juin 2024	560 \$	675 \$	685 \$	610 \$	610 \$	545 \$	420 \$	420 \$	345 \$	385 \$
à compter du 1er juillet 2024	660 \$	775 \$	785 \$	710 \$	710 \$	645 \$	520 \$	520 \$	445 \$	385 \$

** L'inscriptions des joueurs Junior et Hockey Adapté ce font dans des Boutiques distinctes. Leurs inscriptions doivent se faire séparément des joueurs M7 à M18.

*** Junior: Maximum de 8 joueurs 2003-2004 (incluant un maximum de 4 joueurs 2003) par équipes.

PROCÉDURE À SUIVRE POUR LES JOUEURS AYANT UN PROFIL HCR DANS UNE AUTRE ORGANISATION (AHM OU RSEQ)

- Faire une demande de transfert par courriel à [Demande de Transfert](#),
- Fournir les renseignements suivants:
 - Nom du joueur
 - Sa date de naissance
 - Si connu son ID de Hockey Canada
- Joindre **obligatoirement** une preuve de résidence.
Les documents acceptés sont:
 - Compte de services publics,
 - Bulletin scolaire ou l'inscription à l'école,
 - Compte de taxes scolaires/municipales,
 - Actes ou offre d'achat d'une nouvelle résidence.

Une fois les preuves de résidence vérifiées, le registraire entamera le processus de demande de transfert du profil HCR du joueur. Une fois ce transfert approuvé, vous recevrez un courriel vous invitant à effectuer l'inscription en ligne et à effectuer le paiement requis.

PROCÉDURE À SUIVRE POUR LES FILLES QUI VEULENT JOUER AU HOCKEY MIXTE À CHAMBLY

Voir à la page 4

CHANGEMENT CONCERNANT L'INSCRIPTION DES FILLES

Suite à une directive de Hockey Québec, toutes les filles (profil HCR) de la province ont été rapatriées sous une Association Féminine (organisation primaire). Ceci dans le but provincialement d'être en mesure de sortir des rapports sur le nombre de filles, voir où elles évoluent, évaluer la rétention, faire la promotion, etc.

Pour nos joueuses de Chambly et Carignan qui étaient membres de l'AHM de Chambly, leur dossier ont tous été transférés à l'Association de Hockey Féminin du Richelieu.

Les filles qui voudront jouer dans le hockey mixte et s'inscrire à Chambly devront communiquer avec notre Registraire à registraire@hockeychambly.ca et faire une demande de partage du profil HCR de la joueuse en donnant son **Nom et Date de naissance**. Cette étape devra être faite tous les ans.

Nouvelle joueuse :

Pour une nouvelle joueuse qui voudrait s'inscrire au hockey mixte, vous devrez communiquer avec M. Francis Ferland à registraire@hockeyfemininrichelieu.ca avec en cc registraire@hockeychambly.ca et lui faire parvenir les preuves de résidence et d'attestation de naissance, afin qu'il puisse créer son profil HCR dans l'Association de Hockey Féminin du Richelieu. Une fois completé, notre Registraire pourra faire une demande de partage du profil HCR de la nouvelle joueuse pour vous permettre de procéder à son inscription à Hockey Chambly.

Pour avoir de l'information sur le Hockey Féminin, vous pouvez communiquer avec Mme Stéphanie Lévesque president@hockeyfemininrichelieu.ca ou visiter le site web de l'Association de Hockey Féminin du Richelieu.

PROCÉDURE À SUIVRE POUR LES JOUEURS N'AYANT AUCUN PROFIL HCR (Nouveau joueur)

PREMIÈRE MÉTHODE (via le Registraire)

- Par courriel à [Inscription Nouveau Joueur](#) avant de procéder à l'inscription en ligne dans HCR.
- Fournir les renseignements suivants:
 - Nom du joueur
- Joindre **obligatoirement** une preuve de résidence:
 - Compte de services publics, Compte de taxes scolaires/municipales, Acte ou offre d'achat d'une nouvelle résidence, Confirmation d'inscription à l'école. *(Veuillez noter que le permis de conduire et un bail ne sont pas acceptés comme preuve de résidence.)*
- Joindre **obligatoirement** une preuve de naissance de l'enfant:
 - Carte d'assurance-maladie, Certificat de naissance, Passeport ou Bulletin scolaire (qui fait aussi preuve de résidence)
- Transmettre des documents numérisés ou photo en haute résolution grandeur réel.
- Après **vérification** des documents, le registraire procédera à la création du Profil du joueur dans le système HCR et communiquera avec vous par courriel vous demandant de **procéder à l'inscription et au paiement en ligne.**

PROCÉDURE À SUIVRE POUR LES JOUEURS N'AYANT AUCUN PROFIL HCR (Nouveau joueur)

DEUXIÈME MÉTHODE (par vous dans HCR)

- Vous allez cliquer sur « S'inscrire maintenant » à deux reprises ensuite vous devez sélectionner « Inscrire un nouveau participant ».
- Vous allez créer le dossier de votre enfant et procéder à son inscription en ligne. **Important d'ajouter au minimum un Contact.**
- Prendre note que le dossier, l'inscription et le paiement de l'inscription de votre enfant auront un statut « temporaire – en attente » jusqu'à la validation des documents demandés: (**preuve de résidence, preuve de naissance et code d'éthique joueur**).
- Lorsque le dossier de votre enfant aura été approuvé, le paiement sera prélevé.
- **Preuve de naissance:** Carte d'assurance-maladie, Certificat de naissance, Passeport ou Bulletin scolaire (qui fait aussi preuve de résidence)
- **Preuve de résidence:** Compte de services publics, Compte de taxes scolaires/municipales, Acte ou offre d'achat d'une nouvelle résidence, Confirmation d'inscription à l'école. (*Veillez noter que le permis de conduire et un bail ne sont pas acceptés comme preuve de résidence.*)

RABAIS POUR L'INSCRIPTION D'UN 3^e ENFANT

- Le rabais sera automatiquement appliqué au membre ayant les Frais d'inscription **les plus bas**.
- Le rabais est de 100% des Frais d'inscription, après déduction des frais d'affiliation.
Exemple: Frais d'inscription M11 de 395\$ - 77,21\$ de Frais d'affiliation = Rabais de 317,79\$
- Le Supplément pour Tournoi/Festivals et les Frais d'administration ne sont pas inclus dans le rabais.
- Les 3 inscriptions doivent être effectuées en même temps et sur la même transaction pour que le rabais soit appliqué automatiquement.
- Il est important que le profil d'un **Nouveau Joueur** ait été créé au préalable par le registraire ou, s'il s'agit d'une joueuse, que le partage ait été complété avant de commencer l'inscription des 2 autres membres de la famille.
- Les joueurs **Juniors, Hockey Adapté et Structure AAA ne sont pas admissibles** dans le nombre total d'enfants.
(Ces inscriptions se retrouvent dans des boutiques distinctes.)

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Aucun remboursement ne sera émis une fois les équipes formées, sauf exception pour des raisons médicales, de déménagement ou pour toutes autres raisons autorisées par le C.A. de Hockey Chambly. Le remboursement sera au prorata du nombre de semaine d'activité de l'AHMC (34 semaines - 19 août 2024 au 13 avril 2025).

- **Pour toute demande d'annulation Avant le début de la première activité selon la catégorie concernée:**
 - Tous les frais seront remboursés, à l'exception des frais d'administration de Hockey Chambly.
- **Pour tout demande d'annulation Après le début de la première activité selon la catégorie visés et jusqu'à la formation des équipes de la catégorie concernée:**
 - Les Frais d'inscription excluant les Frais d'affiliation (voir tableau p.6) seront remboursés au prorata sur 34 semaines d'activités (19 août 2024 au 13 avril 2025)
 - Le Supplément pour tournois sera remboursé
 - Les Frais d'affiliation (voir tableau p.6) et d'administration ne seront pas remboursés.
- **Joueurs au Scolaire, M17/18 AAA ou Junior AAA:**
 - Remboursement des Frais d'inscription et Supplément pour tournoi, une fois la sélection confirmée.
 - Pour le M17 AAA, les frais d'affiliation (voir tableau p.6) sont exclus du remboursement
- **Joueurs sélectionnés à la Structures AAA du Collège Français):**
 - Le Supplément pour tournoi et une partie des Frais d'inscription seront remboursé après la confirmation de la sélection.

Dans tous les cas, les Frais d'administration de Hockey Chambly sont non-remboursable

Pour les demandes de remboursement, écrire à [Hockey Chambly - Remboursement](#)

J'ai bien lu les modalités d'inscription ci-dessus et je souhaite accéder au Site d'inscription de Hockey Chambly

Inscription en ligne

Pour toutes questions relatives à l'inscription en ligne, veuillez communiquer avec le registraire :



[Eric Dagenais](mailto:Eric.Dagenais@hockeychambly.com)